



FISL, L'école de référence

DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme »

Compétences, prérogatives :

Le moniteur "activités nautiques" conduit un projet d'encadrement et d'animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition, dans le cadre des activités nautiques.

Public concerné, exigences requises pour accéder à la formation

- Le BPJEPS spécialité activité nautique est accessible à partir de 18 ans.
- Être titulaire du Permis Mer Côtier et du permis Eaux intérieures
- Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique d'activités nautique datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation,
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent
- Avoir une attestation de natation délivrée par une personne titulaire du BEESAN
- Donner une photocopie du diplôme de Moniteur Fédéral 1er degré Jet (pour les candidats titulaires),
- Donner la photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de la préparation à la défense pour les français de moins de vingt-cinq ans.
- De savoir pratiquer le jet à bras et le jet à selle et savoir maîtriser la conduite d'un bateau à moteur avec engins tractés (réussite aux tests techniques et réglementaires)

Contenu de la formation :

Le Brevet Professionnel JEPS Mention « Motonautisme » se présente sous forme de 10 Unités Capitalisables (UC) pouvant être obtenues séparément par une formation dite en alternance comprenant :

- des cours pratiques,
- des cours théoriques
- un temps de formation en entreprise.

Les 10 Unités Capitalisables (UC) constitutives du diplôme sont définies dans le Référentiel de Certification (selon l'arrêté du 9 juillet 2002).

Calendrier :

Lieu : Saint Georges de Didonne (17 - Charentes Maritimes)

Dates des épreuves de Sélection :	du 07/11/2011 et 08/11/2011
Dates des épreuves de Sélection :	du 01/03/2012 et 02/03/2012
Dates de la formation :	du 02/04/2012 au 30/09/2012
Dates de la formation en entreprise :	du 04/06/2012 au 15/06/2012 et du 02/07/2012 au 24/08/2012

Volume horaire global :

Nombre d'heures en centre :	453
Nombre d'heures en entreprise :	390 (minimum)

Formation Internationale aux Sports de Loisirs (FISL)

Siège administratif : FISL - 18, rue de la Clairière - 17640 Vaux sur mer
www.fisl.fr - Tel. : 06 37 26 58 84 - N° activité : 54 17 0137717



DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »

JE M'INCRIS À LA FORMATION

Le BP JEPS s'obtient en capitalisant 10 « UC » en alternance en centre et en entreprise au cours d'une formation habilitée. Le titulaire du BP JEPS est moniteur de motonautisme, il encadre les activités de jet (VNM), bateaux à moteur d'initiation et de découverte et engins tractés pour tous publics et sur tous milieux. Le stagiaire du BPJEPS ayant satisfait aux exigences préalables de « mise en situation pédagogique » peut également « exercer » contre rémunération auprès d'un tuteur agréé.

Coller ici votre photo

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :

Sexe : M F

Nom : Nom de jeune fille

Prénom Date de naissance :

Lieu de naissance : Dépt. Naissance

Nationalité : Adresse :

Code postal Ville :

Tel : Portable :

Email :

N° sécurité sociale :

Dernière classe fréquentée : Date

DIPLÔMES :

Diplôme	Date	Lieu	Ecole/Organisme

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES :

Fonction	Date	Activité	Employeur



DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »

FORMATIONS/ PRÉ-REQUIS (PERMIS MER, RIVIERE, SECOURISME, CRR, AUTRES...):

Qualification	Date d'obtention	Qualification	Date d'obtention

VOTRE SITUATION ACTUELLE :

ProfessionEmployeur.....
Demandeur d'emploi oui non Inscrit à l'ANPE oui non
Indemnisé par les ASSEDIC oui non Autre situation, précisez

FINANCEMENT :

Comment financez vous votre formation : auto-financement Aide financières
Connaissez vous déjà vos possibilités d'aides financières : oui non
Si oui laquelle :

JE M'INSCRIS

- Aux tests de sélections (octobre 2011) À la formation 2012 (d'avril à septembre)
 Aux tests de sélections (mars 2012)

EN COMPLEMENT JE DESIRE M'INSCRIRE

- Stage de mise à niveau pilotage au prix de 240 € TTC comprenant : (voir page 14)
- Bateau - Jet à Bras - Engins tractés - VNM
- Mise à niveau connaissances générales sur l'activité

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à : Le : Signature du candidat

(réservé au Secrétariat Formation)

Dossier déposé le :



DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Pour envisager votre formation au BP JEPS de la spécialité « activités nautiques » Mention « Motonautique »

Il est **OBLIGATOIRE** au préalable :

- D'être titulaire du « permis mer »
- D'être titulaire du PSC1 ou AFPS ou équivalent
- D'être titulaire du « permis rivière S »
- D'être titulaire du CRR (certificat restreint de radiotéléphonie)
- De savoir nager (attestation certifiée par un BEESAN)
- D'être en possession d'un certificat médical de moins de 3 mois (modèle réglementaire)
- De bien savoir pratiquer le jet à bras et le jet à selle et maîtriser la conduite d'un bateau à moteur avec engins tractés (réussite aux tests techniques et réglementaires)

Avant les tests vous devrez fournir les copies conformes ou les originaux :

- 2 photocopies recto verso de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport valide)
- 2 photocopies recto verso de la carte d'assuré social et assurance individuelle accident
- 4 photos d'identité récentes avec votre nom au dos (format normalisé)
- 2 photocopies recto verso permis mer « A », « Côtier » ou « hauturier »
- 2 photocopies recto verso permis rivière « S »
- 2 photocopies recto verso du CRR
- 2 photocopies recto verso du diplôme de secours : PSC1 ou AFPS ou supérieur
- Un certificat médical de moins de 3 mois à l'entrée en formation de non contre indication à la pratique et à l'enseignement de l'activité sportive : Motonautisme (Modèle réglementaire en annexe). Pour les personnes handicapées, l'avis du médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté
- Un certificat de natation délivré par un titulaire du BEESAN (Modèle réglementaire en annexe).
- Pour les moins de 25 ans : une attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- Un chèque de 80 euros (à l'ordre du FISL) représentant les frais techniques et administratifs des tests de sélection
- 10 timbres
- CV (joindre les justificatifs indispensables pour prétendre à des allègements de formation et de certification.)



DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »

PREROGATIVES

Le moniteur de « motonautisme » encadre des activités de Jet, de Bateau à Moteur, d'Engins Tractés pour tout public et sur tous milieux.

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT

Nom, prénom

Adresse

Tel domicileTel travail

Portable

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Tests de sélection du 7 et 8 novembre 2011 ou du 1 au 2 mars 2012

453 h de formation en Centre du du 02 avril 2012 au 30 septembre 2012

390 h de mise en Situation en entreprise

Périodes proposées : du 04 juin au 15 juin 2012 et du 2 juillet au 24 août 2012

COÛT

FRAIS DOSSIER	30 €TTC	
TEST DE SELECTION	50 €TTC	
COÛT HORAIRE DE LA FORMATION (CIF/période de professionnalisation, etc...)	11,50 €HT/HEURE	13,75 €TTC/HEURE
COÛT MINORÉ pour les élèves en autofinancement	10,50 €HT/HEURE	12,75 €TTC/HEURE
FORFAIT MINIMUM UC SEULES (valables 5 ans)	800 €HT	956,80 €TTC

Pour toutes les aides partielles le solde est à la charge du candidat.

Sont exclus du tarif : Les frais de déplacement, hébergement et restauration
Les frais consécutifs à l'obtention des pré-requis manquants
L'assurance individuelle accident en dehors des horaires de cours.
Le stage de mise à niveau



DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »

ORGANISATION DE LA FORMATION :

La mention « MOTONAUTISME » comprend les supports JET, BATEAU à MOTEUR et ENGINS TRACTES.
Les dix unités capitalisables constitutives du diplôme, sont définies par les objectifs d'acquisition des compétences suivants :

UC1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle :	28H
UC2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative :	54H
UC3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation :	35H
UC4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité :	32H
UC5 : être capable de préparer une action d'animation :	35H
UC6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation :	35H
UC7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles :	70H
UC8 : être capable de conduire une action éducative :	70H
UC9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques de la spécialité :	62H
UC10 : être capable d'encadrer un public étranger : Anglais	32H
TOTAL EN CENTRE	453H
Période obligatoire en entreprise sous tutorat	
TOTAL EN ENTREPRISE	390 H

LIEUX DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- La formation en Centre se déroulera :
- à Saint Georges de Didonne (17)
 - Base nautique 100%jetski (17) - Garden Tennis

PARCOURS INDIVIDUALISE DE FORMATION : (PIF)

- A l'issue du positionnement, un parcours de formation sera établi pour chaque stagiaire.
 - Des allègements d'heures de formation ou d'un ou plusieurs modules pourront être envisagés.
- en conséquent le coût global de la formation sera recalculé en tenant compte des éventuels allègements ou dispenses accordés.

MATERIEL TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE FOURNI

- Jets à Selle et Jet à Bras, Bateaux à moteur, Engins tractés et matériel spécifique
 - Matériel informatique - Documents Pédagogiques
- OFFERT LE CHASUBLE "MONITEUR VNM" ET LE SIFFLET APRÈS OPTENTION DU D'IPLOME.**

RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les stagiaires admis en formation, durant les horaires de formation seront automatiquement couverts, sans frais supplémentaires, par l'assurance de l'établissement au niveau de la Responsabilité Civile et de l'Assurance de Personne.



DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Du BP JEPS spécialité « activités nautiques » mention monovalente « motonautisme »

Cette formation habilitée conduit à la délivrance d'un diplôme d'état.

Suivant votre situation, vous pouvez obtenir une prise en charge totale ou partielle par différents organismes.

Nous pouvons vous y aider

LES AIDES :

la formation est à ma charge

FAF Fongecif

Assedic

Contrat Qualification

Contrat d'Apprentissage

Contrat Aidé

Région : (préciser laquelle)

Agefice (patronat- entreprises individuelles - FIPL)

Employeur

Autres (préciser)

j'ai effectué une demande de financement auprès de :

JOINDRE TOUT DOCUMENT ATTESTANT ÉVENTUELLEMENT LE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Dénomination de l'organisme financeur :

Adresse

Tél Nom du contact.....

POUR CONNAITRE LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE FINANCEMENTS PRENDRE
CONTACT AVEC LE SECRETARIAT DE FORMATION

contact@fisl.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
« Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »**

TESTS D'ENTREE EN FORMATION

Dates des épreuves : **Du 07 au 08 novembre 2011** ou **Du 02 au 03 mars 2012**
Lieu : Plage de Saint Georges de Didonne

Le candidat devra répondre des exigences préalables (détaillées dans les pages suivantes) pour pouvoir accéder aux tests de sélection, et réussir les tests de sélection pour pouvoir prétendre à l'entrée finale en formation.

SUPPORT "VNM"

- Etre titulaire du permis mer "côtier" et eaux intérieures.

Etre capable de

- Utiliser le matériel spécifique et connaître les différentes parties du VNM
- Maîtriser les conditions indispensables de mise à l'eau et de démarrage
- Effectuer les vérifications d'usage.
- Mettre le VNM (jet à selle) à l'eau.
- Monter et descendre correctement, sans aide.
- Démarrer le VNM et le manoeuvrer au ralenti.
- Accélérer et décélérer progressivement.
- Tenir une trajectoire en ligne droite.
- Effectuer des changements de direction et réaliser un demi-tour.
- S'arrêter à un point précis.
- Effectuer une manoeuvre d'approche pour ramasser un objet flottant et pour accoster à un ponton.
- Mémoriser un parcours et évoluer sur un circuit de 10 bouées.
- Enchaîner un parcours en huit autour de deux bouées.
- Rappeler la réglementation en vigueur et les règles de sécurité.



DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »

SUPPORT "JET A BRAS"

- Etre titulaire du permis mer "côtier" et eaux intérieures.
- Etre capable de
 - Départ équilibré
 - Aller-retour en ligne droite avec virage à 180 °
 - Arrivée équilibrée, au ralenti.

En plus des épreuves obligatoires (« Exigences préalables ») réalisées sur le support « Jet », les candidats seront également évalués sur le support « Bateau à moteur » et le support « engins tractés ».

SUPPORT « BATEAU À MOTEUR D'INITIATION ET DE DÉCOUVERTE »

- Etre titulaire du permis mer "côtier" et eaux intérieures
- Etre capable de
 - Utiliser le matériel et décrire les différents types de bateaux avec coque en V et catamarans.
 - Connaître les moteurs hors bord et in bord (cylindrée, carburant).
 - Tester et déceler d'éventuelles anomalies.
 - Vérifier les équipements individuels de sécurité et les équipements correspondant aux classes de bateaux.
 - Manoeuvrer les différents types de bateaux (déjaugage et maîtrise du cap).
 - Accélérer progressivement et ralentir en gérant son erre jusqu'à l'arrêt.
 - Manoeuvrer le bateau pour accoster à un ponton, approcher d'une rive ou entrer dans un port.
 - Parcourir un circuit spécifique pour bateaux entre deux bouées espacées d'un minimum de cinquante mètres.
 - Rappeler la réglementation fluviale et maritime.



DOSSIER DE CANDIDATURE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « Activités Nautiques - Mention « Motonautisme » »

SUPPORT « ENGIN TRACTÉS »

- Être titulaire du permis mer "côtier" ou eaux intérieures.
- Être capable d'effectuer un parcours balisé et des évolutions imposées, sans limite de temps, en tractant une bouée avec un bateau tracteur de "type ski nautique".

Parcours balisé :

Être capable d'effectuer un parcours en huit autour de deux balises distantes de 100 mètres, en tractant un pratiquant assis dans une bouée.

Pendant toute la durée du parcours, la bouée doit rester dans le sillage du bateau tracteur.

Evolutions imposées

Sur un parcours en aller-retour, être capable de faire effectuer à un pratiquant assis dans une bouée :

- quatre traversées du sillage, à l'aller,
- un 360° à l'extérieur du virage réalisé par le bateau tracteur,
- quatre traversées du sillage, au retour.

Au départ et à la fin des évolutions imposées, la bouée doit être placée à l'intérieur du sillage du bateau tracteur.

UNE ÉPREUVE PORTANT SUR :

La réglementation en vigueur relative à la pratique du V.N.M. (mer et eaux intérieures)

Les règles de sécurité et les règles de base de la navigation maritime côtière relatives à la pratique du V.N.M., ainsi que sur le projet professionnel du candidat.

DISPENSE ET ÉQUIVALENCE

Le diplôme de "moniteur fédéral jet 1er degré" tel que défini dans le règlement des formations, diplômes et qualifications de la fédération française de motonautisme, dispense du test technique préalable à l'entrée en formation pour la mention "motonautisme" et le support "jet" de la spécialité "activités nautiques" du BPJEPS.

LE JURY

Il est composé de formateurs du centre de formation, sous le contrôle des experts nommés par la DRJSCS de Poitiers

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Mention « Motonautisme »**

CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois
à la date de clôture des inscriptions

Je soussigné

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement
des activités du Motonautisme.

Fait à le

Signature et CACHET du médecin,

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Mention « Motonautisme »**

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M.....

Titulaire du B.E.E.S. Option « Activités de la Natation » n°.....

Délivré leà

Certifie que M

A satisfait à l'épreuve suivante :

Réaliser, sans limite de temps, un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupérer un objet immergé à deux mètres de profondeur.

Cette épreuve a été effectuée le

A la piscine de

Fait à.....le

Signature

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
« Activités Nautiques - Mention « Motonautisme »**



LES PLUS DE NOTRE ÉCOLE DE FORMATION

- Un site exceptionnel adapté à la formation.
- Un équipement à disposition (VNM, jet à bras, petit matériel...) lors des cours pratiques grâce à l'appui logistique de la base nautique 100% JETSKI.
- Une équipe de nouveaux formateurs professionnels diplômés états.
- Une formation habilitée par le ministère de la jeunesse, des sports.
- Des cours spécifiques de sécurité en mer par les Seaguards
- Un vaste réseau d'employeurs et de partenaires.
- Un accompagnement individualisé tout au long de votre parcours jusqu'à la réussite de votre insertion professionnelle.
- Une formation théorique et pratique associée à une mise en situation qui vous prépare à toutes les composantes de votre futur métier.
- Des partenariats : restauration, hébergement, équipementiers, Seaguards..
- Chasuble, sifflet offert après obtention du diplôme.

L'hébergement et la restauration

L'école de formation vous propose des solutions d'accueil et d'hébergement collectifs à des tarifs très avantageux.
Vous êtes au plus près des sites de formation et de pratique.
L'hébergement un autre plus de notre formation !

Les possibilités d'aides financières

Vous pouvez bénéficier d'une aide pour la prise en charge totale ou partielle des frais pédagogiques selon des critères déterminés en fonction de votre situation vis-à-vis de l'emploi. Nous pouvons vous aider dans vos démarches.
Nous vous offrons une réduction d'1 € par heure de cours pour les candidats en autofinancement.

Stage de mise à niveau

Notre équipe de formateurs se mobilisent pour votre réussite aux tests d'entrée en formation et pour l'obtention des pré-requis. Nous vous proposons un week-end de préparation selon votre niveau.

- Mise à niveau pilotage
 - Bateau
 - VNM - Jet à Bras
 - Engins tractés
- Mise à niveau connaissances générales sur l'activité

- S'il vous manque des pré-requis obligatoires avant l'entrée en formation, contactez-nous, nous avons des partenariats pour l'obtention de ceux-ci à des tarifs privilégiés

STAGE DE MISE A NIVEAU
Plus d'infos sur www.fisl.fr

LE 5 et 6 MARS 2012
Mise à niveau : bateau, VNM, Jet à bras
Connaissances théoriques sur l'activité
Coût : 240 euros TTC

En 2010 et 2011, 100% des candidats ayant participé à ce stage ont réussi les tests de sélection.



OFFERT
LE CHASUBLE MONITEUR
LE SIFFLET SPÉCIFIQUE





DOSSIER DE CANDIDATURE

JE DÉSIRE M'INSCRIRE AU STAGE DE MISE A NIVEAU OUI NON

SAMEDI 5 NOVEMBRE ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2011

OU DU MARDI 28 FEVRIER AU MERCREDI 29 FEVRIER 2012

Rendez-vous sur la base 100%JETSKI à Saint Georges de Didonne (17 - Charentes Maritimes)

JOUR 1

9H00 ACCUEIL ECOLE DE VOILE DETAIL DU STAGE DE MISE A NIVEAU
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION DES TESTS DE SELECTION

9H30 - 12H00 BATEAU

13h30 - 16H00 BATEAU et ENGIN TRACTÉS

- Manœuvre Bateau
- Aisance de Pilotage
- Manœuvre
- Accostage et Abordage
- Alignement avant, alignement arrière

- 1er étape
 - Ligne droite avec bouées dans le sillage
 - Navigation en S avec bouées dans sillage
 - 360°
- 2ème étape
 - bouées à sortir du sillage

16H00 - 17H00 PRÉSENTATION DU BP JEPS « ACTIVITÉS NAUTIQUES »
MENTION « MOTONAUTISME »
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION DES TESTS DE SELECTION

JOUR 2

9H00 - 13H00 2 ATELIERS :

• **JET A BRAS :**

- Explication en bord de plage
- Départ à genoux (sensation) -> Aller/Retour à genoux
- Lorsque un peu plus d'aisance se mettre debout

A la fin de la séance OBLIGATION de faire le parcours imposé pour les tests de sélection

• **RUN**

- Parcours Bouées – Aisance au ralenti, manœuvre

14H00 - 16H00 PERFECTIONNEMENT SUR LES SUPPORTS DE VOTRE CHOIX

16H00 POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

Calendrier de Formation 2012⁽¹⁾

	Centre de Formation	FERIES
	Entreprise	
	Evaluation Certificatives et Rattrapage	
	Congés	
	EPMSP	
	Tests Exigences Préables + Tests de Selection + Positionnement	

Total Heures Centre		453 H	13 SEMAINES
Total Heures Entreprise		390 H	10 SEMAINES
843 H			
UC10	32 H	UC 9	62
UC3 5 6	35 H	UC 2	54 H
UC 7 a 8	70 H	UC 1	27 H
			UC 4 : 32

Janvier		Février		Mars		Avril	
Dimanche	1	Mercredi	1	Jeu	1	Dimanche	1
Lundi	2	Jeu	2	Vend	2	Lundi	2
Mardi	3	Vend	3	Samedi	3	Mardi	3
Mercredi	4	Samedi	4	Dimanche	4	Mercredi	4
Jeu	5	Dimanche	5	Lundi	5	Jeu	5
Vend	6	Lundi	6	Mardi	6	Vend	6
Samedi	7	Mardi	7	Mercredi	7	Samedi	7
Dimanche	8	Mercredi	8	Jeu	8	Dimanche	8
Lundi	9	Jeu	9	Vend	9	Lundi	9
Mardi	10	Vend	10	Samedi	10	Mardi	10
Mercredi	11	Samedi	11	Dimanche	11	Mercredi	11
Jeu	12	Dimanche	12	Lundi	12	Jeu	12
Vend	13	Lundi	13	Mardi	13	Vend	13
Samedi	14	Mardi	14	Mercredi	14	Samedi	14
Dimanche	15	Mercredi	15	Jeu	15	Dimanche	15
Lundi	16	Jeu	16	Vend	16	Lundi	16
Mardi	17	Vend	17	Samedi	17	Mardi	17
Mercredi	18	Samedi	18	Dimanche	18	Mercredi	18
Jeu	19	Dimanche	19	Lundi	19	Jeu	19
Vend	20	Lundi	20	Mardi	20	Vend	20
Samedi	21	Mardi	21	Mercredi	21	Samedi	21
Dimanche	22	Mercredi	22	Jeu	22	Dimanche	22
Lundi	23	Jeu	23	Vend	23	Lundi	23
Mardi	24	Vend	24	Samedi	24	Mardi	24
Mercredi	25	Samedi	25	Dimanche	25	Mercredi	25
Jeu	26	Dimanche	26	Lundi	26	Jeu	26
Vend	27	Lundi	27	Mardi	27	Vend	27
Samedi	28	Mardi	28	Mercredi	28	Samedi	28
Dimanche	29	Mercredi	29	Jeu	29	Dimanche	29
Lundi	30			Vend	30	Lundi	30
Mardi	31			Samedi	31		

1 - sous réserve d'habilitation, pouvant entraîner quelques légères modifications

Calendrier de Formation 2012⁽¹⁾

		Mai		Juin		Juillet		Aout	
Mardi	1	Vendredi	1	EPMSP	Dimanche	1	Mercredi	1	
Mercredi	2	Samedi	2		Lundi	2	Jeu	2	
Jeu	3	Dimanche	3		Mardi	3	Vendredi	3	31
Vendredi	4	Lundi	4		Mercredi	4	Samedi	4	
Samedi	5	Mardi	5		Jeu	5	Dimanche	5	
Dimanche	6	Mercredi	6		Vendredi	6	Lundi	6	
Lundi	7	Jeu	7		Samedi	7	Mardi	7	
Mardi	8	Vendredi	8	23	Dimanche	8	Mercredi	8	
Mercredi	9	Samedi	9		Lundi	9	Jeu	9	
Jeu	10	Dimanche	10		Mardi	10	Vendredi	10	32
Vendredi	11	Lundi	11		Mercredi	11	Samedi	11	
Samedi	12	Mardi	12		Jeu	12	Dimanche	12	
Dimanche	13	Mercredi	13		Vendredi	13	Lundi	13	
Lundi	14	Jeu	14		Samedi	14	Mardi	14	
Mardi	15	Vendredi	15		Dimanche	15	Mercredi	15	
Mercredi	16	Samedi	16		Lundi	16	Jeu	16	
Jeu	17	Dimanche	17		Mardi	17	Vendredi	17	33
Vendredi	18	Lundi	18		Mercredi	18	Samedi	18	
Samedi	19	Mardi	19	25	Jeu	19	Dimanche	19	
Dimanche	20	Mercredi	20		Vendredi	20	Lundi	20	
Lundi	21	Jeu	21	UC 10	Samedi	21	Mardi	21	
Mardi	22	Vendredi	22	RAIT	Dimanche	22	Mercredi	22	
Mercredi	23	Samedi	23		Lundi	23	Jeu	23	
Jeu	24	Dimanche	24		Mardi	24	Vendredi	24	34
Vendredi	25	Lundi	25		Mercredi	25	Samedi	25	
Samedi	26	Mardi	26	26	Jeu	26	Dimanche	26	
Dimanche	27	Mercredi	27	UC 8	Vendredi	27	Lundi	27	
Lundi	28	Jeu	28	UC 1-2-3	Samedi	28	Mardi	28	
Mardi	29	Vendredi	29	UC 1-2-3	Dimanche	29	Mercredi	29	35
Mercredi	30	Samedi	30		Lundi	30	Jeu	30	
Jeu	31	EPMSP			Mardi	31	Vendredi	31	







Centre de Formation
 Entreprise
 Evaluation Certificatives et Rattrapage
 Congés
 EPMSP
 Tests Exigences Préalables + Tests de Selection + Positionnement

FERIES

Total Heures Centre	453 H	13 SEMAINES
Total Heures Entreprise	390 H	10 SEMAINES
843 H		
UC 10	32 H	UC 9
UC 3 5 6	35 H	UC 2
UC 7 à 8	70 H	UC 1
		UC 4 : 32

1 - sous réserve d'habilitation, pouvant entraîner quelques légères modifications

Calendrier de Formation 2012¹⁾

	Centre de Formation
	Entreprise
	Evaluation Certificatives et Rattrapage
	Congés
	EPMSP
	Tests Exigences Préalables + Tests de Selection + Positionnement

FERIES



Total Heures Centre	453 H	13 SEMAINES	
Total Heures Entreprise	390 H	10 SEMAINES	
	843 H		
UC10	32 H	UC 9	62
UC3 5 6	35 H	UC 2	54 H
UC 7 à 8	70 H	UC 1	27 H
			UC 4 : 32

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
Samedi	1	Lundi	1	Jeu	1	Samedi	1
Dimanche	2	Mardi	2	Vendredi	2	Dimanche	2
Lundi	3	Mercredi	3	Samedi	3	Lundi	3
Mardi	4	Jeudi	4	Dimanche	4	Mardi	4
Mercredi	5	Vendredi	5	Lundi	5	Mercredi	5
Jeudi	6	Samedi	6	Mardi	6	Jeudi	6
Vendredi	7	Dimanche	7	Mercredi	7	Vendredi	7
Samedi	8	Lundi	8	Jeudi	8	Samedi	8
Dimanche	9	Mardi	9	Vendredi	9	Dimanche	9
Lundi	10	Mercredi	10	Samedi	10	Lundi	10
Mardi	11	Jeudi	11	Dimanche	11	Mardi	11
Mercredi	12	Vendredi	12	Lundi	12	Mercredi	12
Jeudi	13	Samedi	13	Mardi	13	Jeudi	13
Vendredi	14	Dimanche	14	Mercredi	14	Vendredi	14
Samedi	15	Lundi	15	Jeudi	15	Samedi	15
Dimanche	16	Mardi	16	Vendredi	16	Dimanche	16
Lundi	17	Mercredi	17	Samedi	17	Lundi	17
Mardi	18	Jeudi	18	Dimanche	18	Mardi	18
Mercredi	19	Vendredi	19	Lundi	19	Mercredi	19
Jeudi	20	Samedi	20	Mardi	20	Jeudi	20
Vendredi	21	Dimanche	21	Mercredi	21	Vendredi	21
Samedi	22	Lundi	22	Jeudi	22	Samedi	22
Dimanche	23	Mardi	23	Vendredi	23	Dimanche	23
Lundi	24	Mercredi	24	Samedi	24	Lundi	24
Mardi	25	Jeudi	25	Dimanche	25	Mardi	25
Mercredi	26	Vendredi	26	Lundi	26	Mercredi	26
Jeudi	27	Samedi	27	Mardi	27	Jeudi	27
Vendredi	28	Dimanche	28	Mercredi	28	Vendredi	28
Samedi	29	Lundi	29	Jeudi	29	Samedi	29
Dimanche	30	Mardi	30	Vendredi	30	Dimanche	30
		Mercredi	31			Lundi	31

1 - sous réserve d'habilitation, pouvant entraîner quelques légères modifications